

1. Lisez des articles ci-dessous et faites les devoirs suivants:

- a) Divisez le texte en parties selon le sens. Intitulez chaque partie. Vous avez le plan de cet article.
- b) Exprimez le sens essentiel de chaque partie en 1-3 propositions. Notez-les et vous avez le synopsis de cet article.

Robert Vion.

L'analyse des interactions verbales ***1.Relation sociale et relation interlocutive***

1L'analyse des interactions verbales implique de distinguer deux objets qui sont pourtant en interrelation constante : la relation sociale et la relation interlocutive. La relation sociale correspond à la reconnaissance, par les sujets, du cadre dans lequel se déroule leurs échanges, de la façon qu'ils ont de se positionner l'un vis-à-vis de l'autre et de conduire leurs activités langagières. Tout en relevant d'un ordre de phénomène plus large que le langage, cette relation s'actualise et se donne à voir dans la manière de gérer le discours, qu'il s'agisse des modes de circulation de la parole ou des modes de verbalisation. Paradoxalement, cette relation ne peut se construire qu'avec la mise en place des contenus de sorte qu'elle est aussi en partie définie par l'attitude adoptée vis-à-vis de ces contenus. Ainsi, tel choix lexical permettra-t-il au sujet de se positionner, ou non, en expert et, de facto, d'initier tel ou tel type de positionnement. La relation sociale contractée lors de la communication est donc, à la fois, extérieure et subordonnée au langage.

2La relation interlocutive est, quant à elle, une relation construite dans et par l'activité langagière. Si la relation sociale semble concerner prioritairement la sociolinguistique, la relation interlocutive concerne directement la linguistique. En fonction du postulat selon lequel les interlocuteurs laissent des traces de leur présence et de leurs activités au sein des messages qu'ils échangent (théories de l'énonciation) et du concept d'*accountability* des ethnométhodologues, les sujets sont amenés à construire un ordre qui n'est ni isomorphe, ni subordonné à celui impliqué par la relation sociale. Ces deux ordres ne sont cependant pas autonomes : ils dépendent l'un de l'autre sans jamais se trouver, l'un vis-à-vis de l'autre, dans une relation unidirectionnelle de subordination. Une telle attitude conduit à postuler que, si l'ordre social préexiste à toute interaction particulière, la mise en œuvre de la relation sociale, dans la mesure où elle s'articule à une relation interlocutive, entraîne une production et non une simple reproduction du social.

3L'analyse de la relation sociale contractée dans la communication débouche sur une micro-sociologie de type goffmanien. Par contre, la prise en compte de la relation interlocutive permet aux linguistes, en adoptant une posture énonciative, de développer un point de vue linguistique quant à l'analyse pluridisciplinaire des interactions verbales.

4On peut, bien sûr, conduire une macro-analyse des types d'interaction. En revanche, si l'on veut effectuer l'analyse d'une interaction particulière, il serait préjudiciable de mettre en œuvre une succession d'analyses autonomes et complémentaires correspondant respectivement à la relation sociale et à la relation interlocutive, alors même que ces deux aspects sont en constante interrelation. Ainsi, les sujets qui communiquent sont conduits à gérer *simultanément* des places institutionnelles et discursives. Dans ces conditions, nous proposons de commencer l'analyse par une reconnaissance de ce niveau macro-analytique avec une typologie des interactions afin d'appréhender la relation sociale contractée dans l'interaction. A ce niveau, il s'agit de définir le cadre social de la rencontre. Par contre, pour l'analyse d'une interaction particulière, nous

proposons un modèle qui permet de penser, dans le même temps, les interrelations entre le social et l'interlocutif. Autrement dit, nous refusons de dissocier à cet endroit, deux moments d'analyse dont l'un, macro, se limiterait à définir le cadre social de la rencontre et l'autre, micro, s'appliquerait à examiner dans le détail l'interaction particulière contractée par les sujets.

2. Le cadre interactif

5 Appréhender la relation sociale n'implique pas de recourir à une sociologie des positions mais doit nous conduire à préciser comment la gestion du discours dessine des rapports de place entre les sujets et comment ceux-ci « définissent » le cadre social dans lequel ils communiquent. Nous partons de l'idée selon laquelle les sujets disposent d'une typologie implicite leur permettant de reconnaître d'entrée le cadre social et institutionnel dans lequel se déroule telle « rencontre » qui les réunit. C'est en associant cette rencontre à un ou plusieurs types d'interaction déjà expérimenté(s) qu'ils peuvent lui donner un sens et donner ainsi du sens à leurs activités et aux énoncés échangés. Cette attitude paraît nécessaire afin de ne pas limiter le cadre de l'interaction à la seule relation de co-présence de deux ou plusieurs sujets, réduisant la relation sociale à la description positive de son apparence (un *moi-toi-ici-maintenant*) ou de son autonomie.

6 Nous partons également de l'idée goffmanienne selon laquelle ce sont les sujets qui, par leurs attitudes et leurs productions langagières, « définissent » les situations dans lesquelles ils communiquent. Cette idée débouche sur la position éthnomédologiste voulant que les sujets ne soient pas les simples applicateurs d'un ordre préétabli mais contribuent, par leurs actions quotidiennes et leurs « conversations », à construire l'ordre social effectif. Ces activités de définition, qui ne sont pas pleinement conscientes, permettent aux sujets de négocier les types d'interactions au sein desquels ils évoluent (conversation, discussion, consultation, transaction de service, réunion, cours, etc.). Appréhender la relation sociale contractée par deux sujets qui communiquent revient à examiner le cadre social de leur rencontre et reconnaître le type particulier d'interaction actualisé. Travailler sur les interactions verbales implique une typologie des interactions, partant de l'idée que chaque type pourrait « commander » des fonctionnements langagiers et comportementaux relativement spécifiques, idée que l'ethnographie de la communication appréhendait à travers les notions de normes d'interprétation et d'interaction. Dans la mesure où ce cadre social est actualisé par l'interaction de sujets en présence, nous proposons de le nommer *cadre interactif*. À ce premier niveau d'analyse, la rencontre particulière n'est pas réellement prise en compte en dehors du fait qu'elle est « ramenée » au type général dont elle dépend. Il s'agit donc de la description du type et non de l'analyse de la rencontre.

2.1. Une typologie des interactions

7 Les critères disponibles pour établir une typologie proviennent pour une part de l'Ecole de Palo Alto. On peut en dénombrer quatre principaux : la distinction entre symétrie et complémentarité, entre coopération et compétition, la nature des finalités et le degré de formalité quant aux règles de circulation de la parole. L'intérêt d'une typologie ne réside pas dans le recensement exhaustif de tous les types possibles d'interaction : aucune science ne peut prétendre épuiser le réel. Il ne s'agit pas non plus de définir le type comme l'image « idéale » d'une réalité et de considérer qu'une « rencontre » est homogène et ne met en œuvre qu'un seul type. Le type n'est pas une image simplifiée de la réalité mais un concept disponible pour l'appréhender. Compte tenu de la complexité et de l'hétérogénéité du réel, il faut donc s'attendre à ce qu'il faille plus d'un concept pour analyser une interaction. Autrement dit, une interaction particulière a toutes les chances de mettre en œuvre, aussi bien successivement que simultanément, plusieurs types d'interaction.

2.2. La définition du cadre interactif

2.2.1. le rapport de place « dominant »

1 Équipe de recherche A.F.L. (Analyse des Fonctionnements Langagiers).

8La relation sociale associée au cadre interactif ne se limite jamais à la simple relation de co-présence. Ainsi, nous avons réuni, à l'Université de Provence¹, des enregistrements vidéo d'une vingtaine d'interactions mettant en présence deux étudiants à qui l'on proposait de discuter, pendant dix minutes, d'un sujet choisi parmi trois présentés. La relation sociale contractée à cette occasion ne se limite pas à la relation interpersonnelle et symétrique apparente. Il s'agit, en fait, d'une interaction complémentaire dans laquelle nos deux interactants occupent la position d'informateurs face au linguiste qui, derrière la caméra, occupe la position de l'observateur-enquêteur. Ce rapport de place permet d'intégrer à la définition de la situation les contraintes de durée, de thème et de forme. Au-delà de la discussion attendue, le cadre interactif relève de l'entretien d'étude, c'est-à-dire de l'observation en présence d'un expert qui utilise l'interaction pour construire une connaissance. Ne pas prendre en compte la nature exacte de cette relation revient à ne pas comprendre pourquoi, à certains moments, les étudiants semblent ne pas réellement s'interpeller, paraissent plutôt parler « pour la galerie », s'évertuent à poursuivre un échange dans lequel ils piétinent ou pour lequel ils manquent visiblement d'information. Si le cadre interactif crée des « contraintes », il n'en demeure pas moins que les sujets disposent de véritables capacités d'action. Ce n'est pas parce que le cadre interactif prévoit une discussion que les sujets vont réellement parvenir à discuter et, s'ils y parviennent, qu'ils puissent le faire sur toute la durée de la rencontre. L'analyse du corpus fait apparaître que, s'il y a généralement des moments de discussion, d'autres types d'interaction se trouvent aussi actualisés (entretien, conversation, consultation). Nous aurons donc un type dominant qui définit le cadre interactif de la rencontre (dans le cas présent, « entretien d'étude ») et des types subordonnés (que nous appelons « modules ») qui correspondent à ce que les sujets ont mis en œuvre comme types à l'intérieur de leur interaction.

9On peut définir le cadre interactif à l'aide du rapport de place dominant constitutif de la relation. Ce rapport de place, comme dans le cas médecin *vs* malade ou professeur *vs* étudiant, pourra être de nature « institutionnelle ». Dans d'autres cas, comme dans la conversation, où les sujets communiquent d'une même place non spécialisée, le cadre interactif sera défini par le rapport de place dominant permettant d'associer l'échange à un type. Le cadre interactif définit l'interaction en tant que type, quels que soient par ailleurs le nombre et la nature des modules recensés.

2.2.2. L'implicite social

10Définir le cadre interactif implique non seulement de définir le rapport de place dominant mais encore l'implicite socio-culturel qui s'y rattache. Il s'agit d'un « savoir » dont dispose chaque sujet lui permettant d'adapter son comportement à l'idée qu'il se fait du cadre dans lequel il fonctionne. Ce savoir intuitif, appréhendé jusque-là en termes de normes d'interaction ou d'ethnométhodes, implique que l'interaction ne se limite pas à la dimension synchronique de son apparence. Il renvoie à ce qu'il est convenu d'appeler le social préexistant et implique la dimension temporelle de l'expérience. Le sujet qui se rend à une consultation médicale sait intuitivement qu'il va contracter une relation particulière (complémentaire) de type médecin *vs* malade. Même s'il connaît le médecin, il va devoir, pour la consultation, participer à la construction de cette relation particulière et « jouer » le patient afin de permettre à son partenaire de « jouer » le médecin. Quant aux implicites sociaux, le patient « sait » qu'il va voir le médecin pour résoudre un problème de santé le concernant, spécialisation qui entraîne une limitation des

contenus pouvant y être abordés. Il sait qu'il faut s'installer dans la salle d'attente, attendre qu'on l'appelle et qu'il n'est pas question de prendre l'initiative en tapant à la porte du cabinet et encore moins y entrer sans y avoir été invité. Durant la consultation, il devra se laisser conduire par le médecin à travers les divers modules de la consultation : entretien médical, auscultation, diagnostic, prescription, etc. Ce savoir concerne également les manières de dire de sorte qu'une formulation comme « je vous dois quelque chose » ne saurait être adaptée à la consultation, à moins que le patient introduise la dimension du ludisme ou estime que la rencontre ne constituait pas une réelle consultation (cas d'une seconde visite où le médecin enlève les points).

3. L'analyse des interactions

11 L'analyse d'une interaction particulière exige, comme nous l'avons dit plus haut, d'appréhender la réalité dans toute sa complexité en abordant, simultanément, la relation sociale et la relation interlocutive. Nous parlerons de relation interpersonnelle, ou plus simplement de relation, pour référer à cette réalité complexe.

12 Appréhender une interaction particulière comme étant une conversation, une conférence, un débat ou une réunion revient à définir le rapport de place et l'implicite social attachés au type définissant le cadre interactif. Comme nous l'avons dit plus haut, ce rapport de place est loin d'épuiser ce qui se produit dans une interaction particulière. Si le type est établi sur la base du rapport de place dominant, cela signifie qu'une interaction réelle intègre plus d'un rapport de place au niveau de la relation interpersonnelle. Il en résulte qu'une interaction particulière comportera une pluralité de modules correspondant à autant de types.

3.1. Cadre interactif et modules

13 Analyser une interaction va donc impliquer, après avoir défini le cadre interactif auquel elle se rattache, de repérer les différents modules qui la constituent.

14 Ainsi, après avoir défini nos « discussions » entre étudiants comme relevant de l'entretien d'étude, il convient de voir, comment ils se positionnent l'un vis-à-vis de l'autre et comment ils « définissent », sans réellement le savoir, les modules qu'ils sont amenés à mettre en place pour conduire leurs tâches discursives. Ayant négocié avec son partenaire, Toni, le thème sur lequel ils doivent « discuter », Christophe produit alors la verbalisation suivante :

Toni : Tu es au courant ?
Christophe : non pas tellement mais on je vais t'écouter euh + j'vais essayer d'avoir une idée.

15 Par cette verbalisation, il construit une place d'expert à Toni, sur la question de Fun Radio qu'ils ont choisi de traiter, et se met en situation de le consulter. À la fin de ce module de consultation, au cours duquel Toni apporte l'information qu'il juge nécessaire au démarrage de la discussion, nous avons les échanges suivants :

- 2 Code de transcription utilisé :
(+) pause : le nombre de + indique une pause plus ou moins importa (...)

1 Christophe : mm mais c'est (respire) oui c'est je (XXX)
2 Toni : (vite) disons quoi c'est le début d'une censure quoi
3 Christophe : c'est ça (respire, croise les bras, se cale sur la gauche)
4 Toni : ouais (coup de sourcil) +++++++
5 Christophe : (XXXXXX)

6 Toni : (XXXXXX) c'est aussi le problème ça ça r(X) le sujet 2 rejoint le sujet n°1 problème des générations.

16 Ayant demandé et obtenu un module qui lui fournit des informations, Christophe ne parvient pas, en 1, à développer une intervention qui pourrait initier le module de discussion attendu. Toni va alors s'efforcer, en 2, d'élargir la question, allant jusqu'à risquer un commentaire-conclusif (avec une glose méta-énonciative de distanciation, « disons », et des particules complexes à fonction d'interpellation, « quoi »). En principe, lorsqu'un sujet, sollicité pour donner des informations, s'acquitte de la tâche demandée et « se mouille » jusqu'à risquer un commentaire, on devrait s'attendre à ce que son partenaire produise un vrai tour de parole par lequel il renforce ce commentaire avec un énoncé du type « c'est une véritable censure », « c'est inadmissible ! » ou qu'il s'inscrive en faux et initie, du même coup, un module de discussion. Au lieu de cela, Christophe adopte, en 3, un comportement de retrait. Toni produit alors, en 4, une particule d'écoute qui lui confère une place d'allocutaire et construit ainsi pour Christophe la place du locuteur qu'il a jusqu'ici refusée. L'initiation de ce rapport de place interlocutif est souligné par la longue pause qui suit cette particule. Or, là encore, le comportement inaudible de Christophe, en 5, conduit Toni à renoncer au module de discussion et à proposer, en 6, un module de conversation à propos de la convergence des sujets parmi lesquels ils devaient choisir.

17 Nous voyons donc que, dans une situation comme celle qui consiste à « jouer » la communication interpersonnelle à l'intérieur d'un cadre expérimental d'observation, les sujets sont conduits à négocier les modules par lesquels ils vont développer leur interaction. Lorsque les contraintes du cadre interactif sont moins inhabituelles ou moins « artificielles », ces moments de négociation inter-modulaires peuvent être intégrés aux différents modules actualisés à titre de séquences d'ouverture.

18 Dans tous les cas, à l'intérieur d'un cadre interactif donné, nous voyons se succéder des modules de nature différente. Certains sont constitutifs du type qui définit le cadre, comme l'entretien médical, l'auscultation et la prescription pour la consultation. D'autres, comme l'apparition d'un module de conversation lors d'une consultation, ne sont pas directement impliqués par le cadre. Cette succession de modules repose constamment sur la coexistence de deux types : celui qui définit le cadre et celui qui se trouve momentanément actualisé par l'action des sujets. Les modules peuvent également s'emboîter les uns dans les autres à l'intérieur du même cadre.

19 On peut donc prévoir une certaine variabilité du type conversationnel, d'une part parce qu'il convient de distinguer la conversation définissant le cadre interactif des différents modules de conversation, d'autre part, parce que ces derniers peuvent se développer dans des interactions de nature différente.

3.2. Complexité de la relation

20 Dès que l'on examine la façon dont les sujets communiquent, on constate que la relation contractée les conduit à un jeu de positionnement plus complexe que le rapport de place institutionnel.

21 Des psychologues comme Marc et Picard (1989) ou des linguistes comme Charaudeau (1991) ont mis en exergue l'existence de deux types de positions amenant à distinguer des rôles sociaux, déterminés de « l'extérieur », et des rôles langagiers provenant de la dynamique de l'interaction.

- 3 Je dois à Francine Cicurel (voir ici même) la conviction que les places énonciatives caractérisent

22En fait, pour exprimer la complexité de la relation, il nous paraît nécessaire de retenir cinq types de positions : les places « institutionnelles », « modulaires », « subjectives », « discursives » et « énonciatives³ ». Ces termes sont entre guillemets car, en dehors du sens précis que nous leur conférons, tout dans le langage peut être considéré comme étant à la fois institutionnel, subjectif, discursif et énonciatif.

3.2.1. Les places institutionnelles

23Les places institutionnelles sont celles qui définissent le cadre interactif. Il ne faudrait toutefois pas penser que les rôles sociaux, comme jouer le médecin, le patient, le professeur ou l'étudiant, passent par l'application de scénarios précis. Il y a bien sûr des contraintes et des règles comportementales mais celles-ci ne sont jamais impératives au point de contraindre le sujet à recourir à une et une seule manière de parler et d'agir. Il dispose, au contraire, d'un paradigme des modes d'action et des manières de dire qui nous autorise à parler de stratégies. Le rôle étant joué par un acteur, chacun peut lui donner sa propre mesure. Un sujet n'est d'ailleurs crédible dans un rôle que s'il donne l'impression de ne pas être « écrasé » par ce rôle et donc s'il montre qu'il sait le mettre partiellement à distance. La manière de jouer les rôles implique inévitablement l'ordre de la transgression de ce qu'on pourrait appeler des « normes ». Cette « transgression » provient également du fait que les places institutionnelles sont influencées par les autres places constitutives de la relation.

3.2.2. Les places modulaires

24Comme nous l'avons vu ci-dessus, les acteurs initient constamment des modules qui ne sont pas tous, loin de là, impliqués par le cadre interactif. L'apparition d'un module dans une interaction peut être due :

- à une initiative positive de l'un acceptée par l'autre (cas du médecin qui au cours de la consultation invite le patient à converser de ses enfants ou d'un sport qu'ils pratiqueraient tous deux),
- à l'impossibilité de poursuivre l'échange sur le mode engagé : dans ce cas, l'un des sujets va proposer de développer une « dérive négative » avec l'initiation d'un module moins « marqué » par laquelle les sujets peuvent espérer trouver les ressources pour poursuivre. Il s'agira alors souvent de conversation (cas de Toni).

3.2.3. Les places discursives

25Lorsqu'ils communiquent, les sujets sont conduits à accomplir des tâches discursives particulières, comme effectuer un récit, une argumentation, une explication, une description, un discours instructionnel, qui impliquent une répartition des rôles discursifs. Ainsi, introduire une séquence narrative à l'intérieur d'un module de conversation conduit à gérer simultanément une relation (institutionnelle ou modulaire) symétrique (la conversation) et une relation discursive complémentaire (narrateur / narrataire). Le positionnement réciproque des sujets ne dépend donc pas seulement de rôles institutionnels ou occasionnels mais également de la nature des tâches qu'ils accomplissent en cours d'échange.

3.2.4. Les places subjectives

26Il s'agit des places les plus directement liées à la dynamique de l'échange et que Marc et Picard ou Charaudeau appelaient « intersubjectives » ou « langagières ». C'est à ce niveau que les sujets jouent à amadouer, impressionner, séduire le partenaire et à construire des images plus ou moins fugaces opposant : honnête à malhonnête, compétent à incompétent, rigoureux à

laxiste, sérieux à amateur, bouffon à public, rassembleur à diviseur, intelligent à stupide, calme à impulsif, etc.

27Le débat est le type d'interaction qui fait le mieux ressortir ce jeu de positions « subjectives ». Ces dernières peuvent être locales et se modifier à chaque tour de parole ou, au contraire, présenter une certaine constance et caractériser alors l'image que le sujet souhaite faire accréditer.

3.2.5. *Les places énonciatives*

28Le sujet peut se construire une position d'énonciateur, responsable des opinions émises, partager cette position en mettant en scène d'autres « locuteurs » ou en mêlant sa voix à d'autres voix non identifiables (polyphonie), se construire une place fictive (voir la contribution de F. Cicurel) ou donner l'impression qu'il s'efface devant les opinions convoquées. Le sujet peut également se construire plusieurs places énonciatives par l'ironie, l'humour ou les gloses méta-énonciatives étudiées par J. Authier-Revuz. Dans tous les cas, il met en œuvre un type de place qui influence jusqu'aux places institutionnelles : l'humour est un moyen de jouer les rôles sociaux en les « mettant à distance » (dans ce cas, le locuteur se construit deux places énonciatives : l'une par laquelle il joue le rôle, l'autre qui lui permet de se jouer du rôle).

3.2.6. *L'espace interactif*

29Comme on peut le voir, la relation contractée par les sujets qui communiquent dépasse largement la mise en relation de deux places institutionnelles. Dans la mesure où le terme de relation présuppose une liaison entre deux éléments, nous préférons, pour désigner un faisceau de relations simultanées, utiliser le terme d'*espace interactif*. Ainsi, dans l'espace interactif que chaque sujet va négocier avec son partenaire nous pouvons relever cinq types de relations (de rapports de place). Prenons un exemple.

Dans une consultation médicale	(complémentarité)
le médecin initie un module conversationnel	(symétrique)
qui conduit le patient à raconter une histoire	(narrateur / narrataire) (complémentarité)
par laquelle il construit un rapport de place	(bouffon / public) (complémentarité)
qui passe par un dédoublement énonciatif des énonciateurs comme des allocutaires	(complémentarité)

+

30La mise en place de l'espace interactif repose donc sur un ensemble d'activités par lesquelles les sujets négocient une pluralité de positionnements simultanés. Dans la mesure où toutes ces places interagissent, on peut penser que l'analyse de l'espace interactif et de ses fluctuations devrait nous permettre d'appréhender les stratégies de communication mises en œuvre par les sujets.

3.3. *Analyse des activités et stratégies*

4 Voir C. Maury-Rouan et R. Vion, 1994.

31 Dans une recherche effectuée sur la verbalisation de la douleur⁴, nous avons constaté que les patients invités à parler de leur souffrance ne se limitaient jamais à présenter une description de leur état. Tout patient dispose d'une « théorie » explicative de son état et, afin d'y croire, s'efforce de convaincre son partenaire. S'agissant d'entretiens entre patient et membre du corps médical, cette orientation argumentative des récits de la douleur a de quoi surprendre puisque le patient se donne comme objectif, plus ou moins conscient, de convaincre le pouvoir médical. Ainsi, dans un entretien de ce type, Mylène, souffrant de migraines, va s'efforcer, en occupant des places discursives qui la conduisent à développer des séquences argumentatives, de convaincre sa partenaire que ses douleurs sont d'ordre psychosomatique. Pour ce faire, elle corrige sa place institutionnelle, basse, de patiente avec des développements portant sur les analyses subies et les traitements prescrits et fait preuve d'un certain savoir médical. Devant le refus de sa partenaire d'admettre l'hypothèse psychosomatique, Mylène va modifier l'équilibre des places de son espace interactif : au niveau des places institutionnelles, elle va jouer plus modestement son rôle de patiente avouant même son ignorance de termes qu'elle devrait connaître parce qu'ils concernent sa maladie et qu'elle est chercheur dans la recherche médicale (ce que sa partenaire ne sait pas). Cette modestie de positionnement va la conduire à présenter ses problèmes sous forme de récit plutôt que sous forme d'argumentation. Au niveau des places subjectives, elle va s'efforcer de jouer sur la complicité féminine, parlant de volume pour son poids, utilisant des termes comme folichon et des petits rires de connivence. Elle met donc en œuvre une stratégie d'amadouage, mobilisant des places discursives, subjectives et énonciatives, qui va lui permettre, cette fois, de faire avaliser sa thèse par la représentante du corps médical.

32 Comme nous pouvons le voir, la prise en compte de ces cinq modes de positionnement et leurs interrelations constantes devrait nous permettre de reconstruire, après-coup, les stratégies suivies par les sujets. L'analyse que nous proposons suppose également que la linguistique abandonne la logique de la séparabilité des observables et s'attache à penser la réalité dans sa complexité et dans son hétérogénéité. Terminer en proposant une logique de la complexité n'est pas destiné à refroidir les ardeurs. Penser la complexité est tout à fait dans les possibilités des sciences humaines.